Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 19 (1868)

Heft: 5

Artikel: De l'élève du chêne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en ce moment le plan d'amenagement. Au pied de la montagne ce sont des forêts de bois feuillus où le hêtre forme le peuplement principal, mais en remontant la vallée, les résineux, épicéa, sapin et mélèze, deviennent toujours plus fréquents. Arrivée dans un jeune peuplement de résineux nouvellement éclairci, la caravane quitta la grande route pour se rendre dans les forêts de l'état, comme le prescrivait l'itinéraire. On avait eu soin de remettre à chacun des assistants une petite carte comprenant la vallée et ses deux pentes, où l'on avait distingué les forêts domaniales par des ombres plus fortes, et M. de Cérenville se chargea de donner sur place des explications sur la nature et l'aménagement des forêts parcourues.

(La suite à un prochain numéro.)

De l'élève du chêne.

Nous venons de recevoir le second cahier du 18ème volume de l'Annuaire de Tharand qui contient sous ce titre un travail de l'inspecteur forestier *D. von Unger*, que nous recommandons particulièrement à tous nos lecteurs qut s'intéressent à l'élève du chêne.

L'auteur se place surtout au point de vue de celui qui veut obtenir des bois de forte dimension, et voici les résultats auxquels le conduisent les expériences nombreuses et variées qu'il a faites depuis un bon nombre d'années.

L'élève du chêne dans les futaies de hêtres ou de résineux, si fortement recommandée dans les derniers temps, est d'autant moins propre à fournir des sujets solides que les chênes sont plus disséminés au milieu des autres essences, ou que leurs groupes sont plus petits lorsqu'on a adopté la disposition par bouquets. Lorsque les groupes sont grands, il faut s'occuper d'élever à temps un jeune boisé qui protége le sol, si l'on veut éviter les inconvénients qui sont propres à la futaie composée exclusivement de chênes.

En vue d'obtenir en peu de temps du bois de chêne suffisamment fort, il faut, après avoir fait choix d'une station convenable, remplir deux autres conditions principales, savoir placer les chênes à une distance comvenable et protéger le sol contre une dessication trop rapide.

Ces conditions se trouvent remplies:

- 1. Lorsqu'en plantant les chênes on s'occupe d'élever un bon boisé propre à protéger le sol; il faut le conserver jusqu'à l'exploitabilité des chênes, mais le couper en taillis dès que l'exige le libre développement des couronnes de chênes.
- 2. lorsqu'en opérant les plantations on évite d'adopter de trop faibles distances, et que l'on pratique des ébranchages modérés mais fréquents.

Les essences qui sont propres à protéger le sol sont le hêtre, le charme et l'aune blanc, auxquels on peut ajouter l'aune noir sur les sols humides. Le charme étant plus propre à pousser des rejets de souche, doit être préféré au hêtre. Dans le jeune âge, l'aune exerce une influence très-favorable sur le développement du chêne.

La méthode de plaintation la plus avantageuse consiste à choisir des plants très-forts et à les disposer par allées. La distance des lignes pourra comporter 30 à 32 pieds et l'éloignement des plants sur les lignes 12 pieds. Lorsque les chênes se gênent mutuellement dams le libre développement de leur couronne, il faut en éliminer environ la moitié.

Réunion des forestiers du sud de l'Allemagne.

La 19ème réunion des forestiers du sud de l'Allemagne aura lieu du 14 au 17 juin 1868 à Neuwied sur le Rhin.

Les excursions projetées pour les 15 et 16 juin conduiront la société dans les forêts du district de *Monrepos* et dans le Siebengebirg.

On peut se procurer dès aujourd'hui chez le soussigné des rubans à mesurer

à l'usage des géomètres forestiers et des marchands de bois instruits d'après le système de M. le professeur Landolt.

Prix: avec capsule 5 fr. sans capsule fr. 3 net,

Th. Ernst, opticien et mécanicien à Zurich.